

**Le SNUipp-FSU a plus de syndiqués cette année  
que l'an dernier à la même date.  
Continuons tous ensemble dans cette voie solidaire !**

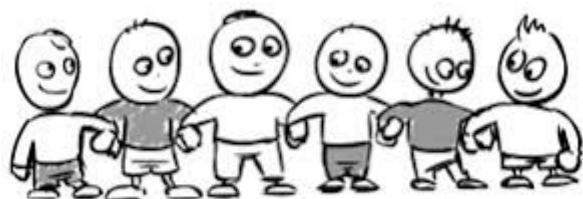


**[Cliquez ici](#) pour adhérer en ligne**

*Téléchargez le bulletin d'adhésion et diffusez le ici*

## **2017-2018 - Lettre du SNUipp-FSU n°41**

**Sommaire :** Envoi aux écoles, Maternelle, Conseil scientifique, salaires, Temps partiel, Liste d'aptitude second degré, Congés de formation professionnelle, Carte scolaire, ASH, Permutations, Segpa, Circulaires, Agenda, LU au BO, Retraites



### **Solidarité autour du SNUipp-FSU, notre outil commun !**

Suite à notre annonce de l'empêchement par l'administration d'envoi d'emails sur les boîtes des écoles et surtout d'un appel clair à délation les réactions ont été très nombreuses.

Le SNUipp-FSU remercie tous les collègues ayant manifesté leur solidarité et leur indignation. Notre prochaine rencontre avec l'IA sera l'occasion de réaffirmer notre volonté absolue de continuer à défendre la profession.

**Continuez à nous envoyer vos adresses mails persos afin de continuer à être informé(e)s.**



*Bonsoir à toute l'équipe du Snuipp*

*Je suis triste de lire que ce nouveau cadre législatif (volontairement adopté par notre hiérarchie.....) ne nous permettra plus de recevoir dans les écoles votre lettre d'information si utile , si synthétique , si humaine aussi car écrite par des personnes engagées , aimant et défendant notre métier .C'était un rendez-vous écrit que nous attendions dans les écoles .*

*Bref...cela ne fait que renforcer mon sentiment que notre belle Ecole avec un grand E , celle que l'on défend dans la rue , celle dont on discute dans les réunions syndicales , celle que l'on vit encore un peu, au prix de beaucoup d'engagement , auprès de nos élèves n'est pas celle que veulent faire perdurer nos supérieurs...*

*Serrons nous encore plus les coudes et encore un grand merci pour votre présence .*

*Cher Snuipp,*

*Je suis d'accord avec vous. Votre lettre est toujours appréciable sur nos webmails professionnels.*

*J'en profite pour vous remercier de tous ce que vous faites pour nous tous .  
Merci de toutes ces actions que vous intétez pour défendre nos droits et de ces mails informatifs aux titres clairs et précis et aux liens utiles qui nous permettent rapidement de nous tenir au courant des actualités nous concernant ; merci aussi d'être toujours une écoute attentive et active lorsqu'un problème surgit pour un collègue, qu'il soit syndiqué ou non. Personnellement, je m'en remets au Snuipp volontiers encore pour cette année 2018!  
Meilleurs vœux d'encouragements et de continuation à ceux et celles qui ont la vocation et le courage de faire vivre le syndicat pour notre mieux être à tous !*

---



## Le Ministre ouvre le dossier de la maternelle !

Après de multiples déclarations dans la presse, le ministre vient de dévoiler ses intentions pour l'école maternelle.

Il confie une mission au neuropsychiatre Boris Cyrulnik pour préparer un rendez-vous fixé au mois de mars : "Les Assises de l'école maternelle".

Avec l'objectif de bouleverser le fonctionnement de la maternelle alors que de nouveaux programmes viennent à peine d'être mis en application ?

[Lire la suite](#)

---



**CONSEIL  
SCIENTIFIQUE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE**

**POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE**

## Un conseil scientifique pour imposer des pratiques ?

Le ministre de l'Éducation nationale vient d'installer le conseil scientifique de l'Éducation nationale présidé par le neuroscientifique Stanislas Dehaene. Sa composition ainsi que le rôle qui lui est dévolu ne sont pas sans poser questions.

La moitié de ses membres est issue des sciences cognitives tandis que des pans entiers de la recherche en sciences de l'éducation en sont absents, comme les didactiques disciplinaires ou la sociologie des apprentissages. Leur apport est pourtant fondamental pour identifier les déterminants des inégalités scolaires et agir contre eux.

Son indépendance politique est discutable : une grande partie de ses membres sont proches de l'association « Agir pour l'école » et de l'Institut Montaigne.

**Quant aux acteurs de l'école, enseignants comme formateurs, ils en sont les grands absents.**

[Lire la suite](#)

---



## Le rendez-vous salarial avancé ?

Répondant à une demande des organisations syndicales de fonctionnaires, le gouvernement n'exclut pas d'avancer au printemps la date du rendez-vous salarial initialement prévu pour octobre.

Les syndicats de la Fonction publique dont la FSU le demandaient, le secrétaire d'État Olivier Dussopt ne l'a pas exclu le 9 janvier. Le rendez-vous salarial prévu en octobre 2018 pourrait être avancé.

Ce léger bougé répond au [courrier](#) de huit des neuf organisations syndicales représentatives envoyé le 15 décembre à Bercy. Elles réclamaient une ouverture rapide des discussions autour d'une augmentation réelle des salaires pour tous les agents après les coups portés tels le gel du point d'indice, le rétablissement de la journée de carence ou encore l'augmentation de la CSG.

**Les fédérations se retrouvent le 22 janvier et la FSU porte la proposition d'une mobilisation pour le début du printemps.**

---



**Les indemnités REP/REP+ de l'ensemble des personnels Rased ont été mises en paiement sur le traitement de janvier 2018.**

---



**Demandes de TEMPS Partiel ou de REPRISE à TEMPS Plein - Rentrée 2018 : à faire avant le 9 février**

La circulaire de l'IA est parue.

- ▶ Temps partiel : 1ères demandes ou renouvellement
- ▶ Reprises à 100%

Demandes à retourner, via l'annexe type, avant le 9 FEVRIER via l'IEN

### **- COPIE au SNUipp pour suivi**

- ▶ Dans le département, malgré nos demandes de mise en place du 80% hebdomadaire, ne sont possibles
- ▶ les 50% et 75% hebdomadaires
- ▶ les mi temps annualisés
- ▶ les 80% annualisés uniquement si demandes de droit.

### **Toutes les infos ici**

---



### **Les SEGPA pour la réussite de toutes et tous, un enjeu d'égalité**

Les personnels exerçant en Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté, réunis en états généraux organisés par les syndicats de la FSU, lancent un appel pour l'amélioration de la qualité du service d'éducation d'enseignement adapté sur tout le territoire.

La SEGPA est un outil efficace contre l'échec scolaire, elle produit des parcours de réussite, notamment vers la voie professionnelle, et permet de lutter efficacement contre le décrochage scolaire en s'appuyant sur des pédagogies positives et exigeantes du « toutes et tous capable ».

Ne sacrifions pas les élèves qui ont besoin des structures actuelles. Les critères d'affectations dans les structures de l'enseignement adapté doivent être harmonisés nationalement.

### **Lire la suite**

---



## Détachement et accès PE dans le corps des certifiés

### ET/OU Liste d'aptitude pour l'accès au corps des profs certifiés et des profs d'EPS

**A FAIRE** avant fin janvier

**COPIES** au SNUipp pour suivi

**LIRE ICI**

[Dossier "liste d'aptitude" à télécharger ici](#)

---



## CONGES de FORMATION PROFESSIONNELLE

les infos **ici**

**SAISIE** entre le mercredi 10 janvier 2018 et le mercredi 31 janvier 2018

**COPIES** au SNUipp pour suivi

---



## Carte scolaire 2018 : Fiches de suivi syndical

Si votre école est susceptible d'être concernée par une ouverture ou une fermeture de classe, si elle est classée en REP et concernée par le dédoublement des CP ou en REP+ et potentiellement concernée par le dédoublement des CE1, un seul outil pour soutenir les revendications légitimes en matière de carte scolaire : la fiche de suivi syndical du SNUipp-FSU 06 !

Dans l'attente de la dotation en postes de l'Académie, le SNUipp-FSU vous propose de préparer avec détermination la carte scolaire 2018.

Pour ce faire, complétez [ici](#) la fiche de suivi syndical correspondant à la situation de votre école.

[Lire la suite](#)



## **Dotation en postes pour l'Académie de Nice : 59 postes (dont 32 pour le 06). 88 l'an dernier ...**

Le Ministère annonce une dotation de + 59. C'est un trompe l'oeil ! Sachant qu'il faudra 44 postes pour le dédoublement des CP en REP et 57 postes pour le dédoublement des CE1 en REP+ c'est bien 42 postes qui vont être ponctionnés.

Répartition des postes par académie [ici](#)

**groupe de travail le 8 février puis CTSD le 15 février**

---



### **\*\* Examen CAPA SH**

Dossier d'inscription à l'examen du CAPA SH

Dossier réservé aux candidats ayant présenté les épreuves du Capa sh à la session 2017 sans obtenir la certification et exerçant sur un poste spécialisé à la rentrée 2017

**DATE limite au 26 janvier 2018**

Dossier [ici](#): [ICI](#)



### **\*\* Inscription à l'examen du CAPPEI session 2018 : 18 décembre 2017 au 26 janvier 2018. Saisie en ligne - Copie au SNUipp pour suivi**

A la fin de la saisie, cliquer sur le bouton "Envoyer" pour que la candidature soit enregistrée. Imprimer ensuite le formulaire qui servira de justificatif d'inscription. Vous ne recevrez pas d'autre confirmation.

## LIRE ICI

### Lire aussi **Cappei, un recul pour la formation**



**A NOTER:** La circulaire pour solliciter un départ en formation Cappei n'est pas encore parue concernant notre académie.  
Pas avant début février a priori - nous en ferons état dans nos lettres internet et sur notre site dès que)

Le nombre de départs et les modules seront déterminés à l'occasion de la Capd qui étudiera les demandes. Le SNUipp interviendra à nouveau pour qu'il y ait le plus possible de départs.

Pour le Cappei: formations sur Draguignan encore l'an prochain a priori, et/ou Aix-Marseille, Lyon, Sèvres selon les modules.

L'IA va organiser une visioconférence le 31 janvier à l'ESPE de Nice à destination des collègues intéressés par cette formation pour mieux l'explicitier. La circulaire académique sortira après cette réunion. Puis groupe de travail à l'IA où le SNUipp sera présent.

Les personnes retenues en formation seraient affectées sur le poste spécialisé obtenu au mouvement 2 ans car les dates d'examen sont décalées - le jury se réunissant en novembre de la seconde année - (avec conservation du poste à TD s'ils en ont un, sur les 2 ans pour permettre aux collègues en cas d'échec par exemple de revenir sur leur poste "classique").

---



**Changer de  
département**

### **Changement de département**

Le SNUipp-Fsu est en train de vérifier les barèmes de chacun(e) en lien avec les documents fournis par l'IA et le double des collègues.

120 demandes recensées: [ICI](#)

**A NOTER:** groupe de travail relatif aux demandes de **bonifications exceptionnelles 800 points prévu le Mardi 16 Janvier** à l'IA - **DOUBLES au SNUipp si ce n'est déjà fait** -

---





## **Circulaires IA en cours/ Attention aux délais. COPIES au SNUipp-FSU de vos demandes** **(sur notre site les infos nécessaires)**

\* Ouverture des inscriptions au CAPPEI: le registre des inscriptions est ouvert du lundi 18 décembre 2017 au vendredi 26 janvier 2018. Inscriptions en ligne.

- Inscription à l'examen du CAPA sh: 26 janvier dernière limite
  - \* Demande de priorité médicale pour le mouvement dans le 06 - Avant le 26 janvier
  - \* Demande d'allègement de service - Avant le 26 janvier
  - \* Accueil en détachement dans le corps des personnels enseignants du premier et second degré d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale - Avant le 26 janvier (*Elle est ici (lire aussi les infos du SNUipp à ce sujet)*)
  - \* Liste d'aptitude pour l'accès au corps des profs certifiés et des profs d'EPS - Avant fin janvier
  - \* Congés de formation professionnelle : les infos [ici](#) - **Entre le mercredi 10 janvier 2018 et le mercredi 31 janvier 2018**
  - \* Demande d'aménagement du poste de travail (aménagement matériel ou assistance humaine) - Avant le 30 mars
  - \* Postes adaptés de courte ou de longue durée - Avant le 15 mars
- 



## **AGENDA provisoire**

### **JANVIER**

Lundi 15: CTA

Mardi 16 - mercredi 17: Conseil National du SNUipp

Mardi 16: groupe de travail "800 points" à l'IA

Jeudi 18: réunion retraité(e)s au SNUipp à 14h

Mardi 23: Stage SNUipp/Débuts de carrière  
Jeudi 25: conseil de formation continue à l'IA  
Vendredi 26: CTSD Second degré (carte scolaire)

### **FEVRIER**

Jeudi 1er: CAPD (liste d'aptitude direction, liste d'aptitude postes à profil, 800 points, positions adm)  
Jeudi 8: groupe de travail carte scolaire 1er degré  
Jeudi 15: Ctsd carte scolaire 1er degré  
Vendredi 23: CDEN

---



[LIRE ICI](#)

**Dernière mise à jour : BO n°1 du 4 janvier 2018**

---



## **SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook**

**SNUipp-Fsu 06** : <http://06.snuipp.fr>

Mail : [snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr)

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00 - Fax : 04 93 35 75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse

email : [http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06\\_infos](http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos)

